

ACADEMIE DE POITIERS

LP Les Terres Rouges

Civray

**procès verbal des délibérations
du conseil d'administration
du 30 juin 2022**

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 14/06/2022

Présidence de : Mr Jean-Christophe ABBA

Quorum : 12

Nombre des présents : 12

Nombre d'absents excusés : 6

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV du précédent CA

A- ACTION ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE

- A.1. Périodes de formation en entre prise année scolaire 2022-2023
- A.2. Liste des manuels scolaires

B - ACTIVITE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- B.1. Modification tarification
- B.2. Décisions budgétaires modificatives
- B.3. Budget 2022 : prélèvements sur fonds de roulement
- B.4. Conventions, contrats et marchés

C- FONCTIONNEMENT

- C.1. Point sur les travaux réalisés et à réaliser
- C.2. Autorisation de recrutement des ASSEDU
- C.3. Attribution des logements de fonction (COP et NAS)
- C.4. Fermeture du lycée

QUESTIONS DIVERSES

LISTE D'EMARGEMENT
Jeudi 30 juin 2022

NOM – PRENOM	SIGNATURE
<u>1) Président :</u>	
Monsieur Jean-Christophe ABBA– Proviseur	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Valérie COURT - Proviseur Adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>2) Autres Représentants de l'Administration</u>	
Monsieur Yoann DURET– Gestionnaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Marina DESCHAMPS - DDFPT	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Laurence BERTRAND– CPE (assiste de droit mais à titre consultatif)	
<u>3) Représentants des Collectivités Territoriales</u>	
Mme WASZAK Reine-Marie – Conseil Régional	<input type="checkbox"/> excusée
Mme VALLOIS-ROUET Laurence – Conseil Régional	<input type="checkbox"/> excusée
Mme PROVOST Dany - Conseil Municipal Civray	<input type="checkbox"/> excusée
Mme FREDONNET Sandrine - Conseil Municipal Civray	<input type="checkbox"/> excusée
<u>Suppléants :</u>	
Mme FORT Anna – Conseil municipal	<input type="checkbox"/>
Mr DUVAULT Sébastien – Conseil municipal	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>4) Personnalités Qualifiées</u>	
Madame TOURON Frédérique – Korian l'Orégon Civray	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>5) Représentants des Personnels (Enseignants)</u>	
Mme EVAIN Marie-Laure, Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme GOUDEAUX Christine, Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Mr NOEL Jérôme, Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>

Mr Abba, proviseur, ouvre la séance du Conseil à 18H15, 12 présents.

Mr Duret, gestionnaire, est désigné secrétaire de séance.

Le proviseur annonce l'ordre du jour

Le PV du conseil d'administration du 4 avril 2022 est soumis au vote et adopté en l'état.

=> *Vote : 12 pour, abstention, contre*

A- ACTION EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE

A.1. Projet de calendrier PFMP :

Mr Abba, Proviseur donne la parole à Mme Deschamps qui présente le projet du calendrier des périodes de formation en milieu professionnel pour l'année scolaire 2022-2023. 23 semaines PFMP sont proposées au lieu de 22. Cette innovation cherche à remplir 2 objectifs. Pour la filière hôtellerie-restauration, ce changement fait écho à la réforme de la formation intervenue l'année dernière. Elle doit permettre aux entrants d'effectuer 2 semaines supplémentaires lors de la 1^{ère} année. Concrètement les élèves pourront effectuer 2 stages de 4 semaines dans chacune des options (cuisine et service). Ce dispositif leur sera bénéfique pour arrêter leur choix. Pour la filière soins à la personne, l'expérience montre que régulièrement des arrêts de travail viennent réduire le temps effectifs de stage. La réglementation impose un temps minimum. A défaut, il oblige d'établir de dérogations auprès du rectorat. Pour anticiper ces difficultés avérées, il est proposé d'ajouter une semaine.

Ce projet est soumis au vote du conseil d'administration.

=> *Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre*

A.2. liste des manuels scolaires

Mr. Abba, présente la liste des manuels scolaires proposée par les enseignants. Cette liste est destinée aux familles afin qu'elles puissent acquérir lesdits manuels scolaires. Cette proposition est soumise au vote du conseil d'administration.

=> *Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre*

B- ACTIVITES BUDGETAIRES ET FINANCES

B.1. Modification tarifications restauration et hébergement et location

Mr Abba donne la parole à Mr. Duret, Gestionnaire qui informe le conseil d'administration que les tarifs pour les apprentis pris en charge par les opérateurs de compétence (OPCO), c'est-à-dire les apprentis sous contrat avec un organisme privé, évoluent ainsi :

- le prix des repas est fixé à 3 euros
- le prix de la nuitée est de 6 euros

Par ailleurs au regard des règles établies par les OPCO et donc uniquement pour les apprentis sous contrat privé, il est précisé, que le montant de la remise d'ordre est basé sur 3 euros pour un demi-pensionnaire et sur 12 euros pour un interne. Les repas et les nuitées sont comptabilisés au réel. Les apprentis ayant un contrat d'apprentissage avec un organisme public restent au forfait selon les tarifs de la Région.

Conformément à la tarification réglementaire, le tarif kilométrique pour le minibus possédé par l'établissement est de 0.661 €/km.

Cette proposition est soumise au vote du conseil d'administration.

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

B.2. Décisions budgétaires modificatives

Mr Abba donne la parole à Mr Duret, Gestionnaire qui informe le conseil d'administration de décisions budgétaires modificatives (DBM) ne nécessitant pas de vote.

- DBM n° 10 : traduit l'utilisation d'une subvention destinée à l'amélioration du service de restauration pour l'acquisition d'un lave-batterie en complément d'une subvention dédiée à son achat (8345.69€). Ce complément est dû à l'augmentation conséquente des équipements.
- DBM n° 11 : traduit l'ouverture d'une ligne spécifique dans le service opération en capital suite à la réception d'un arrêté notifiant l'attribution d'une subvention dédiée pour l'acquisition d'un four pour le service restauration hébergement (20 500 euros),

- la DBM n°12 traduit l'acquisition d'une caisse tactile et de ses équipements (et leur inscription en OPC) et l'acquisition d'une plaque à induction (fonds provenant de la taxe d'apprentissage)

B.3 – Prélèvement sur fonds de roulement :

Mr Abba donne la parole à Mr Duret, qui expose au conseil d'administration une décision budgétaire modificative (DBM) nécessitant un vote :

- DBM n°13 : traduit une demande de prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 5393.43 euros. Cette somme va permettre :

* d'acheter deux chariots à niveau constant (valeurs 4206.11 euros)

* de procéder à l'acquisition d'un sac de frappe et de créditer le service VE déficitaire (200 euros)

* de recouvrer une admission en non valeur d'un montant de 987.32 euros

Cette DBM est soumise au vote du conseil d'administration.

=> *Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre*

B.4 - Conventions, contrats et marchés

Mr Abba, Proviseur demande l'autorisation au CA de signer une convention mettant en place le dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage. Cette convention impliquant l'établissement et le CFA est destinée aux jeunes sortants de 3^{ème} et ayant 15 ans entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile en cours. L'élève Maxence Pinguet qui se dirige vers un apprentissage en coiffure est concerné par cette réglementation. Pour ces raisons administratives, Maxence Pinguet sera rattaché à notre établissement jusqu'à ses 15 ans, soit le 28/12/2022. Cette convention est soumise au vote du conseil d'administration.

=> *Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre*

Mr Abba, Proviseur donne la parole à Mr Duret, Gestionnaire qui présente au conseil d'administration quatre propositions de convention :

- une proposition de convention avec l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Capucines » pour le prêt des cuisines aux fins de production en liaison chaude pour les déjeuners et en liaison froide pour les dîners du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet, en contrepartie d'une redevance de 500 euros. Cette convention est soumise au vote du conseil d'administration.

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

- une proposition de convention avec l'association Alpes vélos en charge de l'organisation du tour de l'avenir 2022 pour l'occupation des internats et un service de restauration les samedi 20 août et dimanche 21 août 2022, en contrepartie d'une redevance de 7216 euros. Cette convention est soumise au vote du conseil d'administration.

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

- une proposition de convention avec l'association Fil du son pour le prêt de matériels et du minibus du jeudi 28 juillet au dimanche 31 juillet 2022, sans contrepartie. Cette convention est soumise au vote du conseil d'administration.

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

- une proposition de convention avec le syndicat interdépartemental Mixte pour l'équipement rural (SIMER), pour actualiser le nouveau mode opératoire en matière de collecte et de traitement des déchets pendant une période d'un an renouvelable tacitement. Cette convention est soumise au vote du conseil d'administration.

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

- une proposition d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques « PayFIP » entre l'établissement les Terres Rouges et la direction générale des finances publiques, en application du décret du 1/08/2018 obligeant les administrations à proposer ce mode de règlement. Cette convention est soumise au vote du conseil d'administration.

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

C- FONCTIONNEMENT :

C.1. Point sur les travaux réalisés et à réaliser

Mr Abba donne la parole à Mr Duret qui expose les éléments suivants :

- réalisés,
 - le changement de toutes les fenêtres de l'établissement. Quelques réserves ont été émises, elles seront levées cet été puis à la rentrée scolaire prochaine ;
 - l'aménagement du « petit appartement ATMFC » par l'équipe régionale d'intervention.
- En cours de réalisation,
 - le remplacement de l'ensemble des équipements liés au chauffage que sont la chaufferie, les radiateurs et les conduits. Une fin des travaux est annoncée pour l'année prochaine ;
- A venir,
 - en raison de difficultés d'approvisionnement, le changement des fenêtres et des portes du nouvel internat programmé initialement fin juin débutera le 4 juillet.
 - en raison de difficultés d'approvisionnement, les fenêtres du bâtiment des logements de fonction seront peut-être remplacées cet été ;
 - l'aménagement du futur plateau technique hybride au niveau de l'ancien appartement de l'infirmière doit débuter dès le 11 juillet. Une fin des travaux peut être envisagée pour les prochaines vacances de la Toussaint.

C.2. Autorisation recrutement des ASSEDU

M. Abba informe que l'établissement n'a pas reçu la dotation officielle pour l'année prochaine. Le rectorat a transmis un mail nous informant qu'ils étaient en attente d'obtenir du ministère les dotations pour l'académie. Dans ce même mail, il est précisé que la dotation sera au moins équivalente à celle de l'année dernière. L'établissement était doté de 5.25 équivalents temps plein travaillé (ETPT). Cette dotation s'est traduite par 7 contrats. M. Abba demande l'autorisation au conseil d'administration de procéder à des recrutements d'ASSEDU

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

C.3. Attribution des logements de fonction (COP et NAS)

Mr Abba rappelle que le lycée dispose de logements de fonction. Il rappelle également les principes qui régissent leur utilisation. A ce titre, Mr Abba, Proviseur, soumet à l'approbation du conseil d'administration l'attribution

- du logement n° 104 à MR Olivier Prévost, Proviseur adjoint du lycée André Theuriet, au titre d'un logement pour nécessité absolue de service (NAS).

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

- du logement n° 103 à Mr Gaëtan PINCEMIN, agent technique de la région, au titre de la coopération d'occupation précaire

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

C.4. Dates de fermeture de l'établissement

Mr Abba informe le conseil d'administration que l'établissement sera fermé au public du mercredi 13 juillet 2022 au soir jusqu'au mercredi 24 août 2022. Le lycée sera accessible au public à compter du jeudi 25 août 2022.

=> Vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

D- Questions diverses

Pas de question diverse.

La séance est levée à 19h20.

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

